



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 45962

Texte de la question

M. François Loos interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le nombre de places en centre d'accueil pour demandeurs d'asile, actuellement insuffisant en France et sur la trop longue durée d'instruction des dossiers par l'OFFPRA. Dans ces conditions, les files d'attente à Strasbourg deviennent insupportables puisque les gens dans cette situation occupent l'ensemble des logements et des lits disponibles et empêchent l'installation de tout nouvel arrivant. Il semble indispensable d'augmenter les transferts entre les villes frontalières comme Strasbourg et les autres sites d'hébergement possibles. Il semble également indispensable que le nombre de places disponibles en CADA soit augmenté. Il souhaiterait donc connaître les mesures que le Gouvernement compte prendre pour résoudre ce problème.

Données clés

Auteur : [M. François Loos](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45962

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2000, page 2803

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)